

MYANMAR

Environnement opérationnel

Contexte

Le climat politique qui règne au Myanmar demeure dominé par les préparatifs des élections de 2010, qui généreront à la fois des contraintes et des opportunités pour les opérations du HCR.

Aucune évolution notable n'a été constatée dans la situation des résidents musulmans du nord de l'État de Rakhine. À l'approche des élections de 2010, le Gouvernement leur a toutefois fait des ouvertures, laissant entendre que leur statut juridique pourrait être amélioré et que les restrictions à leur liberté de mouvement et de mariage ainsi qu'à d'autres droits pourraient être assouplies.

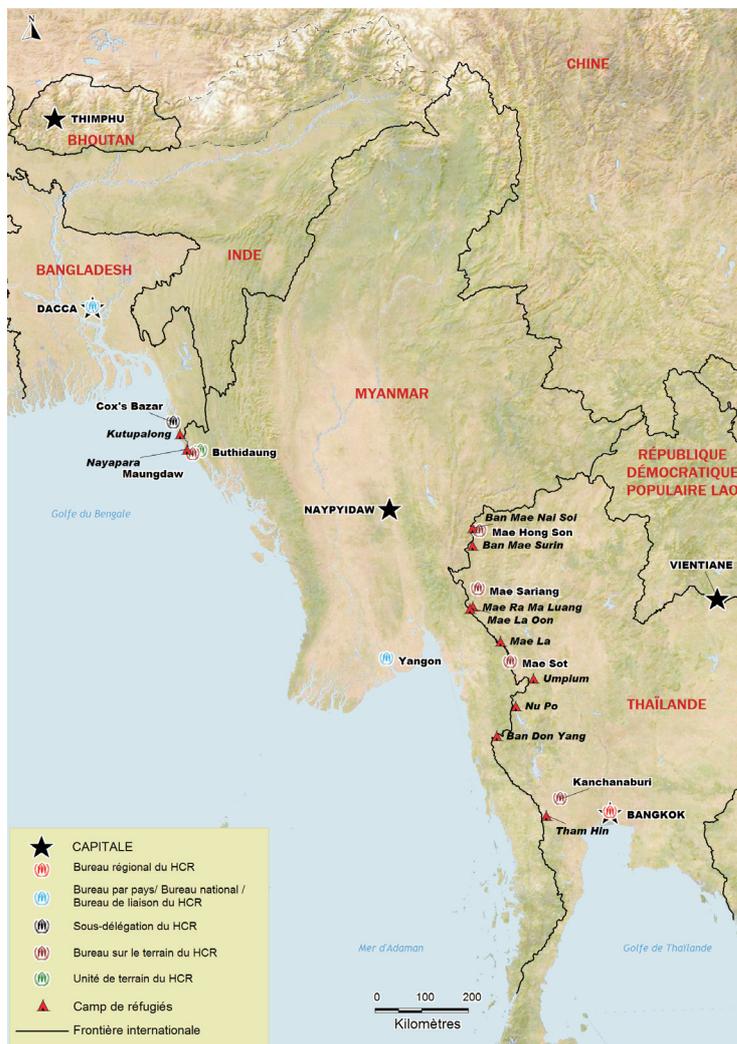
Dans ce contexte, le HCR a accru son engagement dans le nord de l'État de Rakhine en étendant considérablement ses activités dans les domaines des infrastructures, de l'éducation et de la santé. Sachant que toute concession à l'égard de cette population se heurte à l'opposition de la communauté locale, les avancées en direction d'une normalisation du statut des musulmans seront graduelles.

Au sud-est du Myanmar, le Gouvernement continue d'appuyer les projets d'assistance du HCR auprès des communautés touchées par le conflit, qui se poursuit par intermittence depuis l'indépendance en 1948 et a eu un impact dévastateur sur la population civile. La situation politique, les difficultés logistiques et les problèmes de sécurité continuent d'entraver gravement l'accès aux populations relevant de la compétence du HCR dans la région.

Le Gouvernement a fait part de sa volonté de faciliter progressivement l'accès du HCR à l'intérieur de cette région.

Besoins

Le HCR œuvre auprès d'environ 750 000 résidents musulmans du nord de l'État de Rakhine. Bien que privés de citoyenneté, ceux-ci ont participé au référendum constitutionnel de 2008 et disposeront du droit de vote lors des élections de 2010. Dans ce contexte, des cartes d'enregistrement temporaires sont actuellement distribuées à l'ensemble des résidents âgés de plus de 10 ans. Selon les estimations du Gouvernement, plus de 85 pour cent des personnes concernées auraient reçu leur carte ; le HCR continue toutefois de suivre le processus de distribution.



Le HCR s'entretient régulièrement avec les autorités locales au sujet de différents problèmes de protection, tels que les restrictions à la liberté de mouvement et de mariage des musulmans ou la réparation de leurs édifices religieux. Le HCR coopère également avec les chefs communautaires, les femmes, les enfants et d'autres catégories de population pour répondre aux besoins de protection inhérents à la communauté, tels que les contraintes culturelles imposées aux femmes en termes de liberté de mouvement et d'accès à l'éducation.

Chiffres prévisionnels

TYPE DE POPULATION	JAN. 2010		DÉC. 2010 – JAN. 2011		DÉC. 2011	
	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERSONNES ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERSONNES ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERSONNES ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés rapatriés	-	-	-	-	30 000	30 000
Déplacés internes	451 000	70 000	451 000	75 000	451 000	80 000
Déplacés de retour	-	-	-	-	20 000	2 000
Apatrides	735 000	100 000	735 000	300 000	747 300	350 000
TOTAL	1 186 000	170 000	1 186 000	375 000	1 248 300	462 000

Les opérations du HCR dans le sud-est du Myanmar sont destinées aux communautés touchées par les déplacements. Les projets mettent l'accent sur la réhabilitation des infrastructures de base, en particulier dans le domaine de l'eau, de l'éducation et de la santé. Les projets relatifs aux abris concernent les groupes qui ont des besoins spécifiques, tels que les femmes chefs de famille. En 2009, l'Organisation a lancé un programme de prévention et de traitement du VIH et du sida, en incitant les communautés à participer à toutes les phases de sa mise en œuvre. Parmi les autres besoins à satisfaire figurent la sensibilisation aux dangers des mines et le déminage, ainsi que l'accès aux moyens de subsistance.

Objectifs principaux

Environnement de protection favorable

- Promouvoir les droits et le bien-être des personnes relevant de la compétence du HCR au nord de l'État de Rakhine en améliorant leur statut juridique et leurs conditions de traitement.
- Atténuer la vulnérabilité des communautés touchées par les déplacements dans le sud-est du Myanmar et élaborer des stratégies pour améliorer la protection dans cette région.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Permettre aux femmes et aux jeunes filles du nord de l'État de Rakhine de participer à la vie sociale sur un pied d'égalité avec les hommes.

Besoins élémentaires et services essentiels

- Étendre les programmes mis en œuvre dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de la santé, de l'éducation et des infrastructures.

Autogestion et participation communautaire

- Promouvoir l'intégration des apatrides dans la société du Myanmar et améliorer leurs moyens de subsistance.

Stratégie et activités

Le HCR renforcera les capacités de survie des populations du nord de l'État de Rakhine et du sud-est du Myanmar en les aidant à obtenir un meilleur accès aux services publics, tels que les écoles et les hôpitaux, et en intervenant pour assurer leur protection. Il organisera par ailleurs des activités communautaires et des programmes de sensibilisation aux questions sociales et liées à l'appartenance sexuelle, afin d'améliorer la condition des femmes et des jeunes filles qui subissent, outre les restrictions officielles, les contraintes imposées par leur propre communauté en matière de liberté de

mouvement, d'accès à l'éducation et d'autres droits.

Suite à la visite du Haut Commissaire au Myanmar en mars 2009, les autorités nationales ont accepté que le HCR étende ses activités de façon significative au nord de l'État de Rakhine. Les nouveaux projets mis en œuvre porteront sur l'édification d'infrastructures communautaires, la réparation et la construction d'écoles et la fourniture de matériel médical aux hôpitaux et aux dispensaires.

Au nord de l'État de Rakhine, le HCR met en œuvre ses programmes d'éducation et de développement local par le biais d'un réseau de centres de services communautaires. Ceux-ci proposent des cours de langue birmane, des classes pour jeunes enfants, un appui pour les jeunes en situation d'échec scolaire et des formations professionnelles pour les femmes. En 2009, le HCR a ouvert un deuxième foyer pour les adolescentes achevant leurs études secondaires. Les partenaires du HCR poursuivront leurs programmes de nutrition et de santé, incluant de santé génésique. Par ailleurs, l'Organisation dispense des formations professionnelles, ainsi qu'un appui technique pour l'entretien des véhicules. Elle s'efforcera en outre de promouvoir une coexistence pacifique entre les différents groupes ethniques et religieux par le biais d'activités intercommunautaires.

Au sud-est du Myanmar, le HCR poursuivra ses projets communautaires, en accordant une attention particulière aux communautés touchées par les déplacements. Ces projets sont destinés à rétablir les services essentiels et à améliorer les conditions de vie des personnes ayant souffert des mouvements de population.

Contraintes

Le programme mis en œuvre au nord de l'État de Rakhine part du principe que l'amélioration des relations avec les autorités du Myanmar se poursuivra en 2009 et en 2010 et que de nouveaux investissements dans les projets de développement et d'infrastructure déboucheront sur un élargissement de l'espace humanitaire. La situation n'est toutefois pas susceptible d'être résolue dans l'immédiat, en raison des tensions qui persistent entre la population locale et musulmane. Des mesures graduelles devront être prises pour instaurer la confiance et favoriser la coexistence.

Au sud-est du Myanmar, l'absence de statistiques fiables et les difficultés d'accès aux populations déplacées dans des zones reculées engendrent un certain nombre de problèmes pour le HCR. De plus, la présence d'un nombre limité d'organisations humanitaires dans la région ne facilite pas la mise en œuvre de programmes d'assistance globaux.

Cibles prioritaires en 2010

Au nord de l'État de Rakhine :

- Le HCR observe la phase finale de la distribution de cartes d'enregistrement temporaires par les autorités et poursuit ses actions de plaidoyer sur les questions liées au statut et aux documents d'identité.
- Les apatrides constatent une amélioration du respect de leurs droits fondamentaux et les personnes les plus menacées bénéficient d'une protection adaptée.
- Le Gouvernement ayant demandé l'extension des opérations dans cinq domaines prioritaires (santé, éducation, eau et assainissement, agriculture, infrastructures), les services essentiels sont améliorés grâce à l'augmentation du nombre de projets d'infrastructure tels que la réparation de ponts et de routes et la construction d'écoles et de centres de santé.
- La formation à la santé génésique est développée et les services de santé sont renforcés.
- Les compléments alimentaires réduisent la malnutrition et les bonnes pratiques sont encouragées en matière d'alimentation des nourrissons.
- Des ateliers sont organisés sur les questions liées à l'appartenance sexuelle et à l'autonomie des femmes et les activités axées sur l'éducation des filles sont développées.
- Le nombre d'apatrides parlant la langue birmane est en augmentation.

Au sud-est du Myanmar :

- Les conditions de vie des personnes touchées par les déplacements et ayant des besoins spécifiques sont améliorées et leur protection est renforcée grâce à un appui à la construction d'abris, à une aide aux moyens de subsistance, à une éducation aux dangers des mines ainsi qu'à une sensibilisation au VIH et au sida.
- Les communautés touchées par les déplacements bénéficient de services essentiels dans le domaine de la santé, de l'éducation et de l'eau. Les écoles sont correctement équipées et le nombre de points d'eau est accru.
- L'espace humanitaire est élargi grâce à des actions de sensibilisation ciblées et à un dialogue régulier avec le Gouvernement.
- La formation à une approche communautaire et participative de la violence sexuelle et sexiste et le suivi des problèmes de protection renforcent les capacités du personnel du HCR et de ses partenaires.
- Un meilleur accès à l'intérieur de la région permet au HCR d'offrir une assistance aux communautés vulnérables vivant dans des zones difficiles d'accès.

Présence du HCR en 2010

□ Nombre de bureaux	4
□ Effectifs totaux	97
International	9
National	68
JEA	1
VNU	9
Autres (BSP/ONU)	10



Une famille déplacée de retour à Phur Wat Chaung, au Myanmar.

HCR/C. SCHWETZ

Organisation et mise en œuvre

Coordination

Le HCR participe à des mécanismes de coordination au niveau à la fois local et national. L'approche modulaire mise en place en 2008 à la suite du cyclone Nargis a été progressivement supprimée en 2009, à mesure que la situation d'urgence se résorbait. Le HCR dirige le groupe de travail sur la protection et participe à d'autres groupes liés aux abris, aux enfants soldats et aux problèmes fonciers.

Au nord de l'État de Rakhine, où il assure les fonctions de chef de file, le HCR organise tous les mois des réunions interorganisations. Il dirige également un groupe de travail sur l'appartenance sexuelle, auquel participent d'autres institutions des Nations Unies, des ONG, des membres de la communauté ainsi que des représentants du Gouvernement.

Il participe enfin aux mécanismes de coordination en matière de santé, d'alimentation, de sécurité et d'éducation.

Au sud-est du Myanmar, où il a également été désigné comme chef de file, le HCR s'efforce de nouer des relations de travail positives avec les autorités et de gagner la confiance des communautés qui ont besoin d'une assistance internationale.

Informations financières

Les augmentations budgétaires survenues en 2008 et 2009 par rapport aux années précédentes étaient dues à la participation du HCR à l'assistance aux victimes de catastrophes naturelles, à son rôle de responsable du module de protection ainsi qu'à l'aide apportée aux populations apatrides. L'augmentation enregistrée dans les budgets 2010-2011 reflète quant à elle l'extension du programme du HCR en faveur des populations déplacées ainsi que des apatrides.

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Ministère de l'Immigration et de la Population (Service de l'immigration et de l'enregistrement national)

ONG :

Action contre la Faim
Aide médicale internationale
Community and Family Services International
Bridge Asia Japan
Société de la Croix-Rouge du Myanmar
Malteser International

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Ministère du progrès des zones frontalières, des ethnies nationales et des questions de développement

ONG :

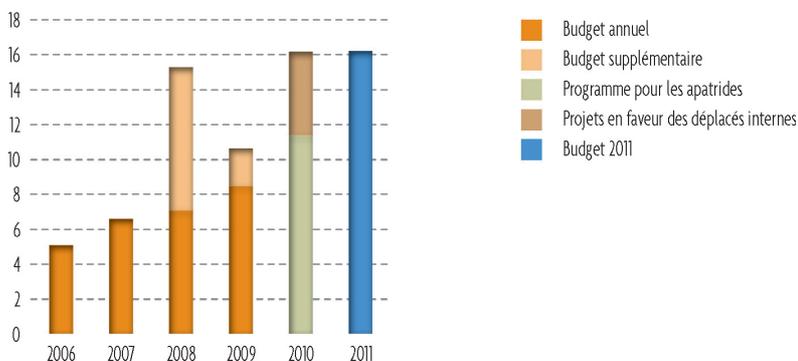
CARE
Médecins Sans Frontières (Pays-Bas et Suisse)
Vision mondiale
Save the Children

Autres :

OIM
PNUD/ BSP/ONU (Projet de développement communautaire pour les communes reculées)
UNICEF

Budget pour le Myanmar en 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



Budget 2010 pour le Myanmar (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS EN FAVEUR DES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable			
Cadre juridique national	0	19 239	19 239
Cadre administratif national	65 556	0	65 556
Politiques en matière de déplacements forcés	0	166 338	166 338
Prévention du déplacement	0	19 239	19 239
Prévention de l'apatridie	297 746	0	297 746
Coopération avec les partenaires	0	26 239	26 239
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	363 302	161 338	524 641
Protection de l'environnement	0	19 239	19 239
Gestion des urgences	0	21 239	21 239
Sous-total	726 605	432 873	1 159 478
Protection contre la violence et l'exploitation			
Impact sur les communautés hôtes	0	46 325	46 325
Effets du conflit armé	0	51 325	51 325
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	266 135	61 325	327 460
Liberté de mouvement	213 397	0	213 397
Détention non arbitraire	219 048	0	219 048
Accès aux solutions juridiques	219 880	0	219 880
Sous-total	918 460	158 974	1 077 435
Besoins élémentaires et services essentiels			
Nutrition	924 441	0	924 441
Eau	417 328	540 625	957 953
Abris et autres infrastructures	2 272 738	235 235	2 507 973
Articles ménagers et d'hygiène de base	933 803	0	933 803
Soins de santé primaire	1 886 283	760 625	2 646 908
VIH et sida	0	275 625	275 625
Éducation	896 803	825 625	1 722 429
Services d'assainissement	344 803	75 625	420 429
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	524 085	0	524 085
Sous-total	8 200 285	2 713 363	10 913 647
Autogestion et participation communautaires			
Évaluation participative et mobilisation communautaire	0	61 082	61 082
Autogestion de la communauté et représentation équitable	0	54 931	54 931
Autosuffisance et moyens d'existence	0	142 629	142 629
Sous-total	0	258 642	258 642
Relations extérieures			
Relations avec les donateurs	63 750	335 035	398 785
Mobilisation des ressources	66 225	48 806	115 031
Sous-total	129 976	383 840	513 816
Logistique et appui aux opérations			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	984 158	444 020	1 428 179
Gestion de programme, coordination et appui	419 561	413 070	832 631
Sous-total	1 403 719	857 091	2 260 810
Total	11 379 044	4 804 783	16 183 827
Budget 2011			16 233 300
Budget 2009 révisé			
Budget annuel			8 484 772
Budget supplémentaire			2 152 656
TOTAL			10 637 428

Conséquences d'une insuffisance de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

Nord de l'État de Rakhine

- 5 000 personnes ne recevront pas de compléments alimentaires et 5 000 mères allaitantes ne se verront pas enseigner des pratiques adaptées en matière d'alimentation des nourrissons.
- Les projets d'éducation nutritionnelle destinés à 50 000 personnes ne seront pas mis en œuvre.
- 45 000 personnes ne bénéficieront pas de soins de santé primaires et aucune structure médicale ne sera remise en état.
- Seules 500 personnes au lieu des 3 000 prévues bénéficieront du système d'orientation médicale.
- Quelque 4 000 familles musulmanes extrêmement pauvres et dotées de besoins spécifiques ne recevront pas de machines à coudre, de bétail ni d'aide financière pour créer de petites entreprises ou acheter des articles non alimentaires.

Sud-est du Myanmar

- Les services de santé préventifs et curatifs destinés à 14 000 personnes touchées par les mouvements de population seront restreints.
- La formation professionnelle et l'aide à la création d'entreprise seront limitées.
- L'absence ou la diminution des moyens de subsistance engendrera des problèmes sociaux dans les communautés touchées par les déplacements.